Légende des installations projetées

- Enrobés chaussée
- Enrobés trottoir
- Bordure AC2
- Simple file de pavés
- Regards de branchement Eaux Usées et Eaux Pluviales
- Espace planté et arboré à la charge des acquéreurs

NOTA: Les surfaces et le découpage parcellaire sont donnés à titre indicatif

Retrait / Gonflement des argiles : Zone moyenne
Sous-sol : Autorisé
Garage en sous-sol : Autorisé
Type de toiture : Au choix, toiture plate autorisée
Type d'assainissement : Collectif
Zone ABF : Non

Avant le rejet des eaux pluviales dans le regard qui sera mis en oeuvre sur la parcelle chaque acquéreur aura l'obligation de fournir et poser, à sa charge, une cuve de récupération des eaux de pluie avec un débit régulé, comme inscrit dans le réglement du lotissement.

COMMUNE D'OBERHOFFEN LES WISSEMBOURG

LOTISSEMENT "IM KRESSENBERG II"

Plan de commercialisation

MAITRE D'OUVRAGE

SOVIA AMÉNAGEUR LOTISSEUR
10, Place du Capitaine DREYFUS
68000 COLMAR
Membre de l'UNAM
Email : s.g@sovia-68.fr
Tél. : 03-89-22-95-10
Fax : 03-89-22-95-11

MAITRE D'OEUVRE

SETUI INFRASTRUCTURES
9, Place du Capitaine Dreyfus
68000 COLMAR
Tél. : 03-89-20-39-72
Fax : 03-89-20-39-73

ARCHITECTE

ARCHI-PAT
26, rue du Rhône
67115 PLOBSHEIM
Tél. : 09-64-09-83-34
Fax : 03-88-81-28-43

Echelle : sans

Indice	Date	Modifications	Dessiné par	Vérifié par
0	17/03/2022	Emission du document	RB	PB